



Communiqué de presse

68/20

Montreuil, le 10 Juillet 2020.

Sécur de la Santé : Le gouvernement mégote, les personnels fulminent.

Le 8 juillet 2020, la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale a participé à la dernière réunion de négociations avec le ministre Olivier Véran dans le cadre du « pilier 1 du Sécur de la santé » qui concerne les ressources humaines. Alors que le projet définitif doit parvenir dans la journée, la CGT fait d'ores et déjà le constat d'un reniement des engagements du président de la République quant à une revalorisation significative des personnels de santé, le « quoi qu'il en coûte pour les héros aura vécu ».

Des revalorisations à hauteur de 180 euros nets/mois ont finalement été avancées à l'issue d'après échanges. Si elles sont significatives au regard des années de gel des rémunérations, elles sont loin des attentes des salarié.e.s du public et du privé qui exigeaient 300 € d'augmentation immédiate. Le gouvernement manœuvre et tente de diviser les salarié.e.s en excluant certaines catégories comme les personnels sociaux, y compris ceux de la fonction publique hospitalière.

La reconnaissance des qualifications par l'amélioration des grilles des soignants est aussi très incomplète et ne permet pas de combler le décalage constaté avec la majorité des pays de l'OCDE.

Surtout, le gouvernement entend profiter de ce protocole pour asseoir un fonctionnement des établissements et services qui détériore les conditions de travail : flexibilisation du temps de travail par des accords locaux, mise en place d'un intéressement collectif, poids accru des ARS dans la gouvernance, non reconnaissance de la pénibilité... Autant d'attaques contre les droits des salarié.e.s, autant de contreparties injustes exigées par les pouvoirs publics qui font fi de l'engagement sans faille des salarié.e.s face à la crise sanitaire.

La proposition du ministère témoigne de la volonté de renouer au plus vite avec la logique d'austérité, ne cédant aux salarié.e.s que des miettes là où les milliards inondent les autres secteurs d'activité économique. Le monde d'après ressemble étrangement au monde d'avant.

Le gouvernement attend une réponse des organisations syndicales pour le lundi 13 juillet 2020. Ce calendrier semble plus adapté aux impératifs de communication du président Macron le 14 juillet qu'à une sereine consultation des salarié.e.s. La Fédération CGT santé et action sociale fournira dans les prochaines heures une analyse détaillée des dispositions contenues dans ce projet de protocole et prendra le temps nécessaire de la consultation avant de se prononcer. La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale invite tous les salarié.e.s de notre champ à participer aux mobilisations prévues le 14 juillet afin d'exprimer leurs exigences haut et fort.